

Fête de la musique

La fête de la musique a lieu cette année le samedi 20 juin ; elle se déroulera comme d'habitude dans la cour de l'école. Vous trouverez tous les détails de cette manifestation dans le flyer ci-joint.

Stop Pub

Vous ne souhaitez plus recevoir de publicité dans vos boîtes aux lettres ? Des autocollants « Stop Pub » sont disponibles en mairie.

Ne tardez pas, leur nombre est limité.



Le Lien

n°125 - le 10 juin 2026

site internet : www.ville-allonville.fr

page Facebook : Mairie Allonville

Coupure de courant pour travaux

Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, limiter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, ces travaux sont effectués sans interrompre l'alimentation électrique des clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques.

C'est le cas pour l'intervention 2 place de la Mare du Four/Résidence du Château.

Ainsi, Enedis est conduit à programmer une coupure de courant le jeudi 25 juin 2026 entre 09h00 et 13h00, soit une durée approximative de 3 heures et 30 minutes.

Sont notamment concernés les lieux suivants :

12 Voie des Magnus, 2 place de la Mare du Four, du 3 au 11, 2 au 22, 7B, 9B, 9T, 3B Grande rue

Résidence du Château : du 3 au 5, le 9, du 4 au 10 de la Voirie Neuve.

Label Villes et villages fleuris

La commune s'efforce depuis deux ans de développer le fleurissement des espaces communaux et d'améliorer le cadre de vie dans le respect de l'environnement.

Cet effort a déjà bénéficié d'appréciations favorables par le jury départemental et été récompensé par des contributions financières, notamment de la Société Picarde d'horticulture.

Cette année laisse entrevoir la perspective de l'obtention d'une première fleur ; la visite du village par le jury régional est programmée le 24 juin prochain.

La commune poursuit donc son effort en ce sens. Mais vous pouvez aussi nous apporter de l'aide en continuant d'agrémenter vos façades et devantures de maisons. Nous savons pouvoir compter sur vous et vous en remercions à l'avance.

Nous vous informons par la même occasion que la commune a inscrit le village au concours départemental des maisons fleuries. Un jury passera donc dans le village. Si votre fleurissement retient son attention, vous serez peut-être amené à recevoir un prix.

Conteneur papier et relevé des containers ménagers

Suite à communication du Service Prévention et Gestion des déchets ménagers et assimilés d'Amiens Métropole, il apparaît que le conteneur aérien papier situé rue du Petit Camon présente un problème technique.

Compte tenu de l'évolution des consignes de tri, qui prévoient désormais la collecte des papiers dans le bac jaune en porte-à-porte, ce conteneur sera retiré sans être remplacé.

Le conteneur situé rue des Auges est quant à lui maintenu pour le moment.

Par ailleurs, le relevé des containers ménagers peut être effectué jusqu'à 20h le mardi soir. Veuillez à laisser vos poubelles sorties jusqu'à cette heure.

Compte-rendu des conseils municipaux

Suite aux remarques d'administrés auprès de Madame le maire, il est apporté la précision suivante : la publication du compte-rendu du conseil municipal est légalement fixée depuis le 1er juillet 2022.

Le compte-rendu d'un conseil est soumis à l'approbation des élus au conseil municipal suivant. Ce n'est qu'après cette approbation qu'il est publié sur le site de la commune et affiché en mairie.